

En 1820, un service de transport par bateaux à vapeur est créé sur l'estuaire de la Gironde pour permettre, notamment, à la haute société bordelaise de rejoindre, en villégiature, Royan et les rives de l'estuaire. Auparavant, la liaison d'un bout à l'autre et d'une rive à l'autre de l'estuaire s'effectuait pour les voyageurs par des chaloupes pontées, ou à l'occasion du trafic marchand.

En 1837, la compagnie des bateaux à vapeur de la Gironde décide de créer une escale à Mortagne-sur-Gironde, dont le port est amené à se développer. Un premier débarcadère est construit sur le talus vaseux en bordure immédiate de la Gironde. Submersible, il est régulièrement submergé à marée haute, tandis qu'à marée basse, les bateaux ont dû mal à l'atteindre, obligeant les voyageurs à emprunter de petites embarcations pour rejoindre le port.

En 1843 une nouvelle jetée est construite pour résoudre le problème de submersion. A chaque extrémité, un abri est utilisé l'un comme salle d'attente pour les voyageurs, l'autre pour l'administration et le personnel du guichet. Un droit de péage de 25 centimes par personne et de 10 centimes par malle ou bagage important, est encaissé. Dominique Escaraguel est chargé de l'exploitation du débarcadère, selon une concession de 30 ans et 11 mois.

En 1847, faute d'en assurer un entretien satisfaisant, il est déchu de cette concession. Edouard Chaumet, négociant à Bordeaux, lui succède. Le débarcadère est de nouveau prolongé de 30 mètres en 1848-1849.

En 1861, de 500 à 600 voyageurs y transitent chaque mois. Entre temps, le débarcadère est fortement endommagé par la tempête du 18 août 1856.

La tempête de l'hiver 1876-1877 le détruit presque entièrement. Il est alors décidé de le reconstruire, et d'édifier une nouvelle salle d'attente en dur, à l'entrée du débarcadère. Le petit bâtiment, conçu par l'ingénieur ordinaire Lasne, est inauguré en décembre 1883. L'activité du débarcadère est alors à son apogée.

En 1893, il voit passer 1056 voyageurs embarqués, et 1091 débarqués. Cette période faste est pourtant assez brève à cause de la concurrence du chemin de fer.

En 1901, l'escale des bateaux à vapeur ne se fait plus à Mortagne que sous la forme d'une liaison par canots entre les bateaux et le port, car le débarcadère est hors d'usage.

En 1903, faute de voyageurs en nombre suffisant, l'entretien du canot pose problème et la compagnie des bateaux à vapeur suspend son escale.

En 1912, la commune, qui a racheté le canot, décide de le vendre. L'abri pour voyageurs est utilisé comme dépôt mortuaire à partir de 1920.

En 2003, il est restauré et abrite aujourd'hui le Musée de la carte postale. Sa situation au bord de l'étier qui relie le port de Mortagne à l'estuaire et son adresse actuelle au 58 Quai de l'Estuaire rappellent sa fonction d'autrefois. Après avoir abrité de nombreux voyageurs, le petit bâtiment leur raconte maintenant l'histoire de Mortagne-sur-Gironde grâce aux cartes postales.